



17 mai 2009 : Journée contre l'homophobie

En soutenant cette initiative, la CFE-CGC s'inscrit dans la lutte contre le sexisme et l'homophobie et rappelle son engagement contre toutes les formes de discriminations, notamment dans le monde du travail.

En tant qu'organisation syndicale, la CFE-CGC a pour rôle de promouvoir, d'analyser, de surveiller et de soutenir l'égalité entre tous. Elle doit également se battre pour conclure, au niveau approprié, des accords établissant des règles de non-discrimination et d'égalité professionnelle.

Depuis plusieurs années, la CFE-CGC travaille sur ces problématiques :

- **la CFE-CGC a demandé et obtenu le congé de paternité en 2001** et a également créé en juin 2004 le Réseau Équilibre, dont l'objectif est d'être un laboratoire d'idées sur deux champs étroitement liés : l'égalité professionnelle et la conciliation des temps de vie.

- à partir des investigations et des réflexions d'un groupe de travail instauré en 2003, la Confédération a constaté que l'égalité entre les salariés n'est pas toujours assurée dans les entreprises : certains personnels d'encadrement ou cadres sont discriminés en raison de leur orientation sexuelle. Les objectifs de ce groupe étaient non seulement d'identifier les principales causes de discrimination, mais aussi de faire des propositions innovantes, sans tabou. La Confédération soulève par exemple la question du sort des pacsés au sein de l'entreprise.

La Confédération prône l'acceptation de l'autre et la tolérance et rappelle que cette lutte doit s'appuyer sur un partenariat entre tous les acteurs : économiques, sociaux et institutionnels. Il s'agit d'un challenge d'entreprises mais aussi et surtout de société.

(mai 2009)